

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE**

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 13 DÉCEMBRE 2025
--

Membres présents :	MM.	ESNAULT Jean-Claude	Président
		LAMBERT Philippe	Secrétaire Général
		TESSIER Francis	Trésorier Général, Vice-président délégué
		ALBERT Michel	Vice-président, Président de la Vendée
		DANIEL Alain	Vice-président, Président de la Loire-Atlantique
		DOUET Christian	Vice-président, Président de la Mayenne
		PONIER Lilian	Vice-président, Président du Maine-et-Loire
	Mmes	LALOI Marie-Christine - MARTIN Gislaine	
	MM.	BENION Quentin - BRETON Jean-Louis - FILBIEN Frank - FOURNY Bernard - GANÉ Éric - GRÉMY Daniel - HALGAND Patrick - JAQUET Johan - JOUBERT Anthony - JUMEAU Sylvain - PAUMIER Jean-Luc - PINEAU Serge - RENOUEW Erwann	
Membres excusés :	Mme	BRUNET Claudie	
	MM.	CHAUVET Fabrice - JOLIVET Joël - LAUNAY Gérard - POINTEAU Bernard - TROUILLARD Jean-François	
Assistent :	MM.	DUPLOYER Benoît	Manager Technique Territorial
		VERGEREAU Romain	Responsable des services

La séance est ouverte à 9 h 30.

I OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président remercie les membres du Comité Directeur pour leur présence à cette dernière réunion de l'année avant l'Assemblée Générale prévue dans ce même lieu.

Il remercie également M. Stéphane BRYER, Président de Durtal Vélo Sport, pour l'accueil dans la Salle Odyssée à Durtal.

M. BRYER se dit heureux de recevoir les membres du Comité Directeur et leur souhaite une bonne réunion de travail.

Le Président excuse l'absence de Mme BRUNET et de MM. CHAUVET, JOLIVET, LAUNAY, POINTEAU et TROUILLARD, qui ont informé de leur impossibilité de participer à la réunion.

Il adresse ses condoléances aux proches de Mme PONTONNIER, décédée dans un accident de la circulation et notamment à M. POINTEAU, son conjoint. Il demande de respecter une minute de silence

Le Président informe de la présence du Président de la Fédération, M. Michel CALLOT, qui arrivera vers 12 h 00. Il rappelle aussi que chaque département doit prévoir 2 personnes à partir de 13 h 00 pour l'émargement des clubs.

Il passe ensuite la parole au Trésorier Général pour la présentation de la partie financière.

II ANALYSE ET COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024/2025

Le Trésorier propose, comme c'est la tradition, de présenter l'analyse sur l'exercice clos 2024/2025 sous la forme qu'il utilisera lors de l'Assemblée Générale Régionale.

Il rappelle les hypothèses de travail retenues pour l'élaboration du budget prévisionnel 2024/2025 :

- Diminution d'environ 2% des prises de licence
- Baisse légère du nombre d'organisations en Route, Piste et Cyclo-Cross
- Participation identique à 2024 sur l'ensemble des épreuves
- Réduction de 10 % des subventions de fonctionnement des organismes étatiques et de la Région
- Maintien des aides versées aux Comités Départementaux à hauteur de 70 000 €

Il constate que les Jeux Olympiques de Paris 2024, avec neuf médailles dans notre sport, ont entraîné une hausse des licences au niveau national. Il remarque cependant que notre région est la seule métropolitaine à enregistrer une légère baisse, due à la diminution des licences dans le VTT, malgré la hausse en BMX.

Il observe depuis la fin du Covid une baisse régulière des licences chez les jeunes U13, U15 et U17, entraînant moins d'engagements dans les compétitions, parfois des annulations, celles-ci pouvant décourager les organisateurs.

Il note également un changement de comportement chez les jeunes, une minorité souhaite courir régulièrement pour viser le haut niveau, tandis que la majorité considère la compétition comme optionnelle et ne veut pas sacrifier ses week-ends.

Il relève enfin que l'influence des fédérations affinitaires sur certaines courses en Vendée et en Sarthe se confirme depuis plusieurs années.

Il précise que les aides de l'État et du Conseil Régional se sont élevées à 47 660 €, en baisse de 34 % par rapport à 2024, et ont principalement financé le développement régional et le haut niveau.

La participation aux épreuves a également légèrement diminué, en grande partie en raison d'une forte baisse des participants aux courses VTT (- 40 %).

Il commente l'évolution de certains indicateurs entre 2024 et 2025 :

- Affiliation	:	+ 1
- Licences	:	- 68
- Organisations	:	- 78

En ce qui concerne les « Activités Sportives », le bilan final s'établit à 131 306 € sachant que le budget s'élevait à 137 500 €. L'économie réalisée se chiffre à 6 194 €.

Concernant les investissements, le budget prévu était de 25 040 € pour un réalisé de 41 098,06 €, soit un écart de + 16 058,06 €. Cet écart s'explique principalement par les frais liés à la formation sur le nouveau logiciel de comptabilité et aux transpondeurs BMX. Ces dépenses, non prévues au budget, ont toutefois été couvertes en grande partie, la formation par l'OPCO et les transpondeurs grâce à un don de la DN BMX.

Les subventions versées aux Comités Départementaux s'élèvent à 82 736, 43 € dont 13 000 € pour le fonctionnement et 20 000 € au développement.

Il commente ensuite l'évolution de certains produits d'exploitation, entre 2024 et 2025, tels que les licences, les affiliations, les droits d'organisation et les droits d'engagement.

- Affiliation	:	+ 134,00 €
- Licences	:	- 1 545, 50 €
- Droits d'organisations	:	- 15 772,00 €
- Droits d'engagements	:	+ 15 744,70 €
- Subvention d'Etat	:	- 12 876,00 €
- Subventions Région	:	- 11 803,86 €
- Amaury Sport Organisation, Ligue Nationale du Cyclisme	:	+ 18 281,50 €
- Partenaires privés	:	- 1 196,19 €

Le total des charges s'établit à 897 692,51 €, tandis que le total des produits atteint 928 142,57 €, ce qui conduit à un résultat net comptable de l'exercice à 30 450,06 € (N-1 : 33 307,33 €), se décomposant en un résultat d'exploitation de 1 587,60 € et un résultat exceptionnel de 28 862,46 €.

La trésorerie disponible du Comité Régional atteint 169 991 €, contre 112 700 € l'année précédente. Le solde du PGE restant à rembourser s'élève à 21 075 € au 30/09/2025 et sera intégralement réglé en juillet 2026.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE A L'ARRÊTÉ DES COMPTES							
	30.09.2025	30.09.2024	30.09.2023	30.09.2022	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019
Placements et soldes bancaires	547 709 €	537 110 €	561 840 €	560 364 €	407 302 €	322 291 €	366 543 €
Dettes d'exploitation	-274 095 €	-361 295 €	-373 075 €	-445 199 €	-416 797 €	-360 288 €	-386 174 €
Charges à payer	-29 738 €	-6 215 €	-3 677 €	-1 186 €	0 €	0 €	0 €
Produits constatés d'avance	-77 242 €	-53 536 €	-44 880 €	-59 241 €	-58 112 €	-46 106 €	-34 685 €
Dettes financières	-21 075 €	-46 196 €	-71 134 €	-95 891 €	-100 000 €	-100 000 €	0 €
Valeurs disponibles	145 559 €	69 868 €	69 074 €	-41 153 €	-167 607 €	-184 103 €	-54 316 €
Créances d'exploitation	10 538 €	7 066 €	5 440 €	32 650 €	77 924 €	44 451 €	42 906 €
Produits à recevoir	4 473 €	32 192 €	14 286 €	42 270 €	55 944 €	35 493 €	33 761 €
Charges constatées d'avance	9 421 €	3 574 €	3 252 €	6 000 €	1 543 €	0 €	6 891 €
Trésorerie disponible	169 991 €	112 700 €	92 052 €	39 767 €	-32 196 €	-104 159 €	29 242 €

M. DUPLOYER annonce que, concernant les aides de l'État, notamment l'ANS PSF, il aurait entendu parler d'une éventuelle baisse de 50 % des crédits pour 2026. Il précise que cela pourrait avoir un impact sur les budgets du Comité Régional.

M. JOUBERT indique que, dans le BMX, malgré les efforts pour réaliser des actions sportives, cette discipline se retrouve avec l'un des plus petits budgets alloués aux activités sportives.

Le Président propose de soumettre au vote la validation des résultats présentés par M. TESSIER.

Les résultats de l'exercice clos 2024/2025 ont été validés à la majorité par les membres du Comité Directeur, avec une abstention enregistrée.

Le Président remercie le Trésorier Général pour le travail effectué.

III PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2025/2026

M. TESSIER poursuit son intervention et expose les hypothèses de travail retenues pour l'élaboration du budget prévisionnel 2025/2026 :

- Maintien des effectifs de licences
- Continuité du nombre d'organisations en Route, Piste, Cyclo-Cross, BMX et VTT
- Participation identique des coureurs à 2025 sur l'ensemble des épreuves
- Maintien des aides de fonctionnement et de développement versées aux Comités Départementaux
- Refacturation des assurances véhicules utilisés par les Comités Départementaux

Dans un objectif d'harmonisation des méthodes comptables entre les différents comités régionaux, le Comité Régional va adapter ses pratiques, en supprimant notamment les compensations entre comptes de charges et comptes de produits.

Par ailleurs, comme annoncé lors des différentes Assemblées Générales des Comités Départementaux, un nouveau logiciel de comptabilité et de facturation a été mis en place.

Le montant du budget prévisionnel s'élève donc à 1 890 500 € contre 762 650 € l'an passé.

Il ressort de ce budget prévisionnel une enveloppe dédiée aux Activités Sportives de 110 000 € à comparer à l'enveloppe de 137 500 € qui leur était allouée l'an passé, soit une diminution de 27 500 €.

En ce qui concerne l'activité lucrative du Comité Régional dite « Académie du Cyclisme », il est prévu un résultat positif de 24 850 €

Il propose ensuite de détailler les nouveaux investissements proposés au budget prévisionnel pour l'exercice 2025/2026, à savoir :

Investissements « Administration »

. Ordinateur/administratif (2) 2 650 €

Investissements « Activités Sportives »

BMX – tablette logiciel Sqorz (1) 500 €

Route – Paire de roues à disque (1) 650 €

Développement – Modulobosse (3) 1 500 €

Développement vélo SRAV 16 et 20 pouces (6) 500 €

Logistique – rampe chargement camion (1) 200 €

Le montant total des investissements s'élève à 6 000 € pour une incidence sur l'exercice de 1 720,83 €, ce qui porte le total des amortissements à 70 000 €.

M. PONIER revient sur la demande de la Commission Régionale de VTT qui souhaitait investir dans un module informatique spécifique pour la descente.

M. VERGEREAU précise que le renouvellement de la licence liée au logiciel de Descente a bien été intégré dans le budget prévisionnel du Comité Régional, dans le poste « Licences Bureautique »

M. TESSIER rappelle que chaque Président de Commission Sportive et de Développement sera convié à une réunion courant janvier pour discuter de la répartition du budget des Activités Sportives 2025/2026. La date n'est pas encore fixée, mais, selon les souhaits exprimés, la réunion se tiendra en visio.

Le Président soumet le budget prévisionnel de l'exercice 2025/2026 au vote.

Le budget présenté est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Le Président indique que deux propositions d'évolution de la tarification régionale 2026 ont été étudiées par la Commission Régionale des Finances. La première concerne la mise en place d'une part régionale sur les compétitions Gravel et la seconde porte sur une modification de la répartition des indemnités de mutation hors région aux Comités Départementaux.

M. BRETON, Président de la Commission Régionale Gravel, informe que la Fédération Française de Cyclisme instaurera, à compter de 2026, une part fédérale de 3,70 € sur chaque engagement à une compétition Gravel. Il propose que le Comité Régional mette également en place une part régionale identique à la Fédération, soit 3,70 €.

Un large débat s'engage sur le fait que, dans d'autres disciplines telles que l'Hyrox ou le trail, les récompenses proposées sont particulièrement intéressantes pour les participants. Il est toutefois rappelé que cela ne relève pas du ressort du Comité Régional, mais de la responsabilité des organisateurs, notamment en ce qui concerne les récompenses annexes (repas de fin d'épreuve, médailles, t-shirts « finisher », etc.).

Après échanges entre les membres du Comité Directeur, il est décidé d'appliquer une part régionale de 4,80 € sur chaque engagement Gravel, afin d'harmoniser cette tarification avec les autres parts régionales existantes sur les autres disciplines. Par ailleurs, le droit d'organisation du Championnat Régional Gravel est ramené de 400 € à 100 €, afin de soutenir l'organisateur. Ces propositions sont validées à la majorité par les membres du Comité Directeur, avec une abstention enregistrée.

En ce qui concerne la répartition des indemnités de mutation hors région aux Comités Départementaux, il est décidé à la majorité que celles-ci soient désormais attribuées en fonction de chaque département concerné par la mutation et non plus de manière identique comme auparavant.

IV EXAMEN DES CANDIDATURES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE 2025

Le Président présente aux membres du Comité Directeur la liste des candidats pour les délégués régionaux à l'Assemblée Générale Fédérale de février 2026, les candidats pour être vérificateurs aux comptes, ainsi que le candidat pour le Comité Directeur des Pays de la Loire.

Candidats délégués régionaux – Assemblée Générale Fédérale : 6 postes – 6 candidats

- Titulaire : M. Frank FILBIEN	Suppléant : Néant
- Titulaire : M. Daniel GRÉMY	Suppléant : Néant
- Titulaire : M. Patrick HALGAND	Suppléant : Néant
- Titulaire : M. Francis TESSIER	Suppléant : Néant
- Titulaire : M. Daniel GUILLEMAIN	Suppléant : M. Dominique JAN
- Titulaire : M. Jean-Louis BRETON	Suppléant : Néant

Le Président ajoute que les délégués qui seront élus représenteront le Comité Régional des Pays de la Loire lors de l'Assemblée Générale Fédérale qui se tiendra le 22 février 2026 à Pau (64).

Candidats au poste de Vérificateur aux comptes pour une année : 3 postes – 3 candidats

Mme Myriam FRE - M. Norbert JEANNEAU – M. Michel MENAGER

Candidats au poste du Comité Directeur du Comité Régional : 2 postes – 1 candidat

- au Collège Général, 1 poste à pourvoir, un candidat (M. Jean Michel OLLIER),
- au Collège Médecin, un poste à pourvoir, aucun candidat,

Il est confirmé par M. Frank FILBIEN que, conformément aux statuts du Comité Régional, article 8, les votes de l'Assemblée Générale portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret.

V APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 18 OCTOBRE 2025

M. DANIEL demande à quel moment la parité hommes-femmes devra être mise en œuvre au sein du Comité Régional.

Le Président indique que cela concernera le prochain mandat, donc en 2028.

M. Frank FILBIEN précise que les Comités Départementaux ne seront pas concernés par cette obligation de parité en 2028.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VI APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DU CORPS ARBITRAL DU 7 NOVEMBRE 2025

M. LAMBERT rappelle que chaque rapport départemental du Corps Arbitral est disponible en annexe de ce procès-verbal. Il indique que le montant des pénalités pour cette année s'élève à 1 325 €, versé à la Caisse de solidarité et de secours, en hausse par rapport à l'année précédente.

Il précise que les décisions de la Commission de Discipline sont désormais consultables en ligne sur le site du Comité Régional, de manière anonyme, permettant à chacun d'y accéder facilement.

Il informe aussi que la formation « Arbitre National » se déroule cet hiver avec un examen le 17 janvier 2026. Initialement 9 candidats mais 2 se sont retirés. Concernant les arbitres régionaux, il indique qu'il n'y a que 5 candidats, nombre historiquement bas depuis 2012. Cela montre la difficulté à recruter, notamment dans certains départements où l'âge moyen des arbitres est élevé.

Il rappelle que lors du dernier Comité Directeur, il avait été sollicité pour diminuer le nombre d'arbitres sur les épreuves officielles. Il précise que les organisateurs devront fournir les caractéristiques du circuit, les horaires et le nombre d'arbitres clubs disponibles sur l'épreuve.

Il indique que, pour 2026, les résultats devront être saisis par l'arbitre sur le nouvel espace fédéral. Cela pourrait poser des difficultés pour certaines épreuves départementales, notamment pour des arbitres moins à l'aise avec l'informatique. Les clubs devront fournir tous les documents de l'épreuve à l'arbitre dès le dimanche soir afin qu'il puisse les intégrer dans l'espace Arbitre. L'objectif est de permettre à chaque licencié de consulter son classement sur le site de la Fédération ou du Comité Régional dès le soir de l'épreuve.

Il annonce que le Championnat Régional E-Cycling se tiendra le mercredi 7 janvier 2026.

Il indique aussi que la Commission Régionale de Sécurité travaille à simplifier la fiche de sécurité des épreuves pour la saison prochaine.

Il rappelle que l'an dernier, la Commission Régionale du Corps Arbitral avait pris en charge les vacations et les frais de déplacement du Président du Jury pour les épreuves de la Coupe des Pays de la Loire Louis HUBY. Il s'interroge sur l'avenir car, avec la nouvelle méthode de comptabilité, le compte de la CRCA disparaît.

M. TESSIER précise que ces frais seront désormais comptabilisés dans un compte de charges.

M. VERGEREAU indique qu'une ligne budgétaire a été prévue pour l'arbitrage.

M. FILBIEN note un changement pour 2026 concernant le courrier notifiant une pénalité, un licencié pourra désormais faire appel par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du Président du Comité Régional.

M. LAMBERT confirme que la possibilité de faire appel est bien prévue et mentionnée dans le courrier de notification transmis au coureur. En revanche, les pénalités liées à « Coureur régulièrement engagé non excusé » sont, en cas de réclamation, traitées directement par lui-même par mail ou téléphone avec le coureur concerné.

M. BRETON revient sur les difficultés rencontrées pour recruter des candidats à l'examen d'arbitre régional, en rappelant que la formation nécessite 4 à 5 réunions, ce qui mobilise énormément les stagiaires. Il se demande s'il serait possible de mettre en place un dispositif en ligne, similaire à celui existant pour l'arbitre club, mais adapté à l'arbitre régional.

M. LAMBERT répond que cette idée pourrait être étudiée, mais qu'elle nécessiterait de trouver une personne pour développer un format à distance. Il précise que la formation pourrait éventuellement se faire en visio, mais recommande de maintenir au moins une journée de formation en présentiel.

M. BRETON signale que le travail de numérisation de l'ensemble des documents pour l'arbitre est très fastidieux.

M. RENOU se réjouit de ce nouvel outil qu'il considère comme un gage de sérieux de la Fédération et de l'arbitrage dans la communication des résultats.

M. PAUMIER revient sur l'appel à candidatures lancé pour les championnats mondiaux 2027, visant à emmener 70 à 80 jeunes arbitres. Il s'étonne que certains se portent candidats pour les Mondiaux mais ne souhaitent pas passer l'examen d'arbitre régional.

Le Président indique qu'il y a eu 220 candidats et que 74 d'entre eux seront retenus, pourraient s'engager dans le cursus de formation ultérieurement.

M. TESSIER intervient sur l'évolution du solde de la Caisse de secours et de solidarité, destinée à aider en cas de dommages corporels. Cette caisse est alimentée par le biais des pénalités coureurs. Il indique que ces fonds augmentent chaque année et que le solde actuel s'élève à plus de 16 000 €, ce qui peut être considéré comme des fonds propres du Comité Régional. Il propose de plafonner cette caisse à 10 000 € et de mettre à disposition toutes les sommes excédentaires pour financer des actions sportives ou de développement du Comité Régional, en lien avec le Projet Associatif 2025-2028.

M. FILBIEN constate que, sur les quatre derniers exercices, la somme utilisée pour les Activités Sportives est inférieure au budget attribué. Il signale que la Caisse de secours et de solidarité est peu connue des

licenciés et qu'il conviendrait de rappeler son existence. Il précise que cette caisse appartient aux licenciés et peut intervenir en cas de sinistre corporel, par exemple pour la perte de revenus ou des frais de santé non pris en charge par l'assurance maladie ou la mutuelle et qu'elle est destinée aux personnes réellement dans le besoin.

Il se montre opposé à la proposition de plafonnement de cette caisse, estimant qu'il est préférable de conserver la totalité des fonds pour venir en aide aux licenciés qui en auront besoin. Il encourage vivement les membres du Comité Directeur à relayer cette information auprès de leur département.

Après échanges, les membres du Comité Directeur décident de laisser la Caisse de secours et de solidarité en l'état.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VII APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION RÉGIONALE FINANCES DU 13 NOVEMBRE 2025

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VIII APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 25 NOVEMBRE 2025

M. FILBIEN revient sur les dispositions arrêtées par le Comité Directeur lors de la réunion du 12 décembre 2015, à savoir : « Tout coureur absent de l'Assemblée Générale verra ses primes amputées de 50 % de leur valeur, sauf cas de force majeure dûment reconnu. Les sommes non attribuées seront versées à la Caisse de Solidarité des coureurs. »

Il explique que cette mesure avait été mise en place car certains athlètes contactaient le Comité Régional pour savoir le montant de leur prime et évaluer si leur déplacement à l'Assemblée Générale Régionale en valait la peine.

Après échanges, les membres du Comité Directeur décident de ne rien modifier et de laisser la disposition en l'état, les sommes non récupérées par les athlètes étant versées à la Caisse de secours et de solidarité. Les sommes non récupérées ne seront donc pas réinjectées dans le budget des activités sportives, comme il avait été proposé lors de cette réunion de Bureau.

M. FILBIEN revient ensuite sur la proposition de M. DUPLOYER concernant le prochain mandat 2029/2032. Celui-ci suggérerait d'élargir la composition du Bureau Régional en y intégrant des responsables de Comités Départementaux, ainsi que des personnes sans ancrage départemental, pour améliorer les projets régionaux.

M. FILBIEN rappelle que, selon l'article 15 des statuts, le Comité Directeur comprend un Bureau avec au moins cinq vice-présidents et que cette disposition n'empêche pas l'intégration de nouveaux membres au Bureau.

Le Président demande alors aux membres du Comité Directeur s'il y a des volontaires souhaitant rejoindre le Bureau pour y exercer une fonction. Aucun candidat ne se manifeste.

M. JOUBERT fait remarquer que l'annonce des enveloppes disponibles pour les Activités Sportives intervient trop tardivement. Il explique que les actions sont déjà planifiées et qu'il aimerait connaître au moins 80 % du budget alloué pour la saison à venir.

M. TESSIER répond qu'il n'est pas possible d'anticiper la répartition du budget à l'avance, tant que le budget n'est pas établi et les aides des partenaires institutionnels ne sont pas connues.

Aucune autre remarque n'étant effectuée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

IX PROJET ASSOCIATIF 2025/2028

M. DUPLOYER présente le Projet Associatif 2025/2028, qui sera également exposé cet après-midi lors de l'Assemblée Générale Régionale. Il explique que quatre piliers ont été définis par les membres du Comité Directeur, réunis en septembre dernier :

- Accompagnement des clubs
- Repenser le modèle économique
- Performer sportivement
- Responsabilité Sociétale des Organisations

Tous les axes sont détaillés en annexe du rapport.

M. DUPLOYER précise que, concernant le pilier 3 « Performer sportivement », il espère recevoir davantage de retours des commissions sportives car, à ce jour, seul le BMX et la Piste ont fourni un dossier complet. Le Président appuie aussi ce message.

X QUESTIONS DIVERSES

↳ *Championnats Régionaux en 2026*

Il est décidé de lancer un appel à candidatures pour l'organisation du Championnat Régional Elite/Open 1, aucun candidat ne s'étant manifesté en Loire-Atlantique.

M. HALGAND indique qu'un club de Loire-Atlantique avait manifesté son intérêt, mais n'avait pas reçu de réponse de la part du Comité Régional. Le Président précise qu'il avait été contacté par ce club, mais qu'une réponse définitive aurait été souhaitée début octobre par l'organisateur alors que les appels à candidatures n'avaient pas encore été transmis dans ce département.

Pour le Gravel, M. BRETON signale avoir reçu une candidature d'un club du Maine-et-Loire pour le prochain Championnat Régional.

↳ *Présidence de la Commission Régionale Piste*

Le Président indique que M. POINTEAU sera indisponible pendant une longue période et a demandé à être remplacé temporairement, notamment pour l'établissement du calendrier Piste 2026. Il est convenu que M. Erwann RENOU prenne le relais temporairement.

↳ *Lotos en 2026*

Le Président indique qu'il a été contacté par l'organisateur avec lequel il avait travaillé l'année précédente lequel lui a proposé plusieurs dates pour organiser de nouveaux lotos pour le Comité Régional. Il précise qu'il souhaite les organiser à condition de bénéficier d'un peu d'aide de la part des membres du Comité Directeur.

Il rappelle que l'exercice précédent a permis de générer 3 200 €. Il signale que, sans ces lotos, le Comité régional aurait été déficitaire sur son résultat d'exploitation.

Pour 2026, il prévoit deux week-ends en juillet et août pour l'organisation des lotos Concernant l'aide demandée, il précise qu'il s'agit de moyens humains.

↳ *Intervention de M. VERGEREAU*

M. VERGEREAU revient sur la présentation du Projet Associatif faite précédemment par M. DUPLOYER. Il encourage les membres du Comité Directeur à intégrer les différents groupes de travail qui seront mis en place au cours du mandat.

↳ *Intervention de M. BENION*

M. BENION propose de relancer une Commission Régionale de Communication afin d'être force de proposition auprès de Mme Angéline ROBIC, Alternante en charge de la Communication au Comité Régional. Il suggère d'organiser une réunion avec les membres des Comités Départementaux impliqués dans la communication.

↳ **Intervention de M. DANIEL**

M. DANIEL souhaite savoir s'il doit lancer un appel à candidatures auprès de ses clubs pour l'organisation de l'Assemblée Générale Régionale 2026, car celle-ci doit se tenir en Loire-Atlantique.

Le Président indique que le format de l'Assemblée Générale Régionale sera à refondre, mais qu'elle restera sur une journée. Il précise que des ateliers pourraient être programmés le matin.

M. DANIEL souligne qu'il devient de plus en plus difficile pour les clubs d'obtenir la gratuité de la salle pour l'Assemblée Générale Régionale et que, finalement, c'est au Comité Départemental recevant de soutenir financièrement le club organisateur.

Le Président précise que le Comité Régional participe à hauteur de 1 000 € pour le cocktail.

M. BRETON fait part de son point de vue selon lequel les clubs organisent leur propre Assemblée Générale, tout comme les Comités Départementaux, en conséquence, le Comité Régional devrait également organiser sa propre Assemblée Générale.

↳ **Intervention de Mme MARTIN**

Mme MARTIN se réjouit du nombre de participants au Challenge Féminin U15/U17 et signale quelques difficultés concernant le calendrier 2026. En effet, certains clubs organisateurs ont positionné des épreuves le même week-end pour les catégories U15 et U17 Filles, entraînant des doublons.

M. DOUET regrette de devoir retirer des épreuves du Challenge Féminin pour 2026.

Après échanges entre les départements concernés, les points de blocage sont résolus.

M. DOUET souhaite connaître la date de clôture de la plateforme calendrier.

M. VERGEREAU précise qu'il n'y a plus de date fixe nationale, le Comité Régional est autonome et le calendrier sera finalisé une fois que les cinq Comités Départementaux auront donné leur accord. Les épreuves seront ensuite validées sur CicleWeb par le service administratif. Il est convenu de refaire un point début janvier avec les cinq Comités Départementaux.

Il rappelle qu'il appartient aux clubs d'effectuer eux-mêmes les changements de date ou de catégorie directement sur leur Espace Club, le Comité Régional et les Comités Départementaux n'ayant pas la main sur ces modifications.

M. ALBERT signale qu'il sera difficile de valider le calendrier départemental avant le 15 janvier prochain.

Mme MARTIN informe que, pour 2027, la manche en Pays de la Loire de la Route de l'Ouest Féminine devra se tenir en Sarthe.

↳ **Intervention de M. DUPLOYER**

M. DUPLOYER annonce que la Fédération va prochainement lancer, pour 2026, un label UCI U17 et U19 (garçons et filles). Il suggère de solliciter M. Michel CALLOT à ce sujet.

M. DOUET indique également qu'il serait pertinent d'interroger le Président de la Fédération sur la décision prise concernant l'autorisation d'un vélo de contre-la-montre pour le Championnat de France de l'Avenir en catégorie U17.

Personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 11 h 45.

TABLE DES MATIÈRES

I	OUVERTURE DE LA SÉANCE	page 1
II	ANALYSE ET COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024/2025	page 1
III	PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2025/2026	page 3
IV	EXAMEN DES CANDIDATURES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE 2025	page 5
V	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 18 OCTOBRE 2025	page 5
VI	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DU CORPS ARBITRAL DU 7 NOVEMBRE 2025	page 5
VII	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION RÉGIONALE FINANCES DU 13 NOVEMBRE 2025	page 7
VIII	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 25 NOVEMBRE 2025	page 7
IX	PROJET ASSOCIATIF 2025/2028	page 7
X	QUESTIONS DIVERSES	page 8



Projet associatif 2025–2028

LOS ANGELES

Pourquoi écrire un projet associatif ?

Evaluer

Fixer un cap

Donner du sens

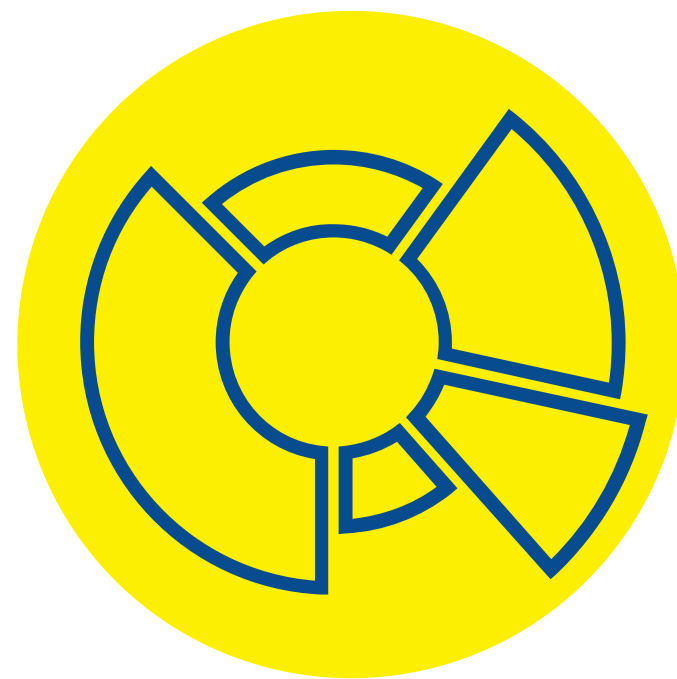
Communiquer

PILIERS

Projet associatif



Accompagner
les clubs



Repenser notre
modèle
économique



Performer
sportivement



Mener une
politique active sur
le plan de la RSO

Accompagner les clubs

4 OBJECTIFS



Formation

Objectif :

Faciliter l'accès aux
formations fédérales

- Créer un laboratoire de **décentralisation** avec les départements
- Mettre en place le **nouveau parcours de formation**
- Communiquer et **valoriser chaque session** de formation envers les clubs et les licenciés
- **Pérenniser la richesse des FOR.CE**
(1 par discipline/an)



Jeunesse

Objectif :

Développer les **écoles de vélo**

- Proposer des **entraînements école de vélo** communs à plusieurs clubs.
- Accompagner les clubs à une **labellisation** “École Française de Cyclisme” afin de bénéficier du dispositif de portes ouvertes “Mon Club, Mon Vélo”.
- Créer **un support de présentation** expliquant l’organisation d’un club FFC aux familles par un tutoriel personnalisable (vidéos, réels...)



Gouvernance

Objectif :

Favoriser l'épanouissement des dirigeants des clubs, des Comités Départementaux et du Comité Régional



- Organiser deux **réunions ou formations destinées aux dirigeants** et à leurs fonctions dans chaque département sur des thématiques définies (partage de compétences)
- **Innover** sur les formats et les lieux de réunions

Temps fort

Objectif :

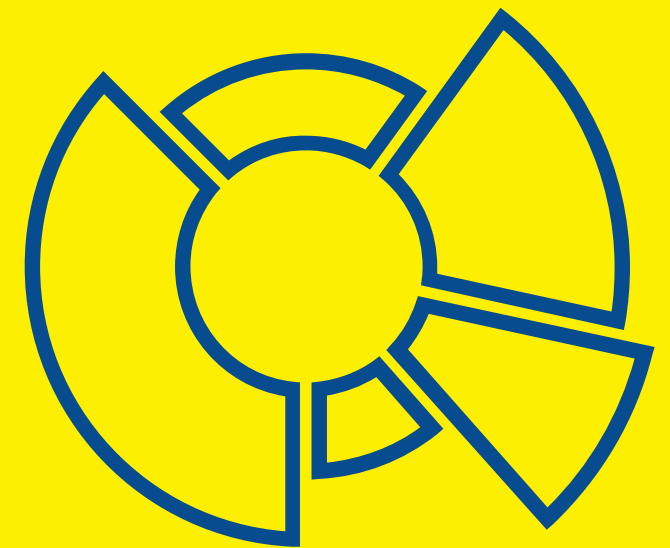
Renforcer l'attrait de
l'Assemblée Générale
Régionale



- **Innover dans le format et le contenu et optimiser les temps accordés aux allocutions.**
- **Moderniser le mode de vote**
- **Fluidifier les interventions par la présence d'un animateur**

Repenser notre modèle économique

4 OBJECTIFS



Évolution des principales ressources du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

PRODUITS	EXERCICE 2019 (A)	EXERCICE 2024 (B)	EVOLUTION (B-A)	POURCENTAGE (%)
Affiliations des clubs	12 777,00€	13 461,00€	+ 684,00€	+5,35%
Licences	121 613,20€	111 209,50€	-10 403,70€	-8,55%
DO Route/Piste/Cyclo-Cross	205 738,00€	179 027,00€	-26 711,00€	-12,98%
DO BMX	3 498,00€	3 425,00€	-73,00€	-2,08%
DO VTT	8 728,50€	5 080,00€	-3 648,50€	-41,79%
DE Route/Piste/Cyclo-Cross (TC)	198 040,60€	180 809,50€	-17 231,10€	-8,70%
DE BMX	24 278,15€	25 255,50€	+977,35€	+4,02%
DE VTT	6 624,50€	6 322,40€	-302,10€	-4,56%
TOTAL	581 297,95€	524 589,90€	-56 708,05€	-9,75%

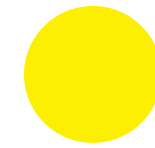
Évolution des principales ressources du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

LICENCIÉS	30/09/2018 (A)	30/09/2024 (B)	EVOLUTION (B-A)	POURCENTAGE (%)
Total	9 924	9 157	-767	-7,73%

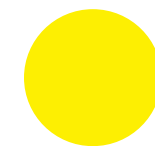
Partenariats privés

Objectif :

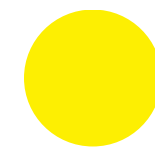
Développer et entretenir le réseau partenaire



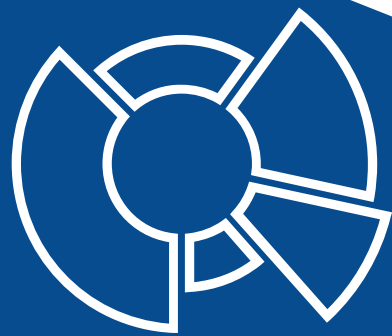
Créer un book explicatif du projet régional favorisant le mécénat/partenariat.



Créer des moments privilégiés en invitant les partenaires existants et potentiels sur des épreuves phares



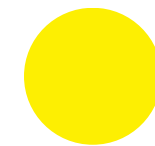
Fédérer nos acteurs du cyclisme autour d'une **conférence annuelle** avec un intervenant reconnu dans un lieu emblématique.



Fondation

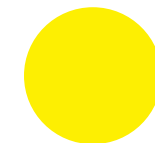
Objectif :

Offrir **une solution de don** en ligne pour les partenaires dans un cadre juridique, administratif et fiscal adapté

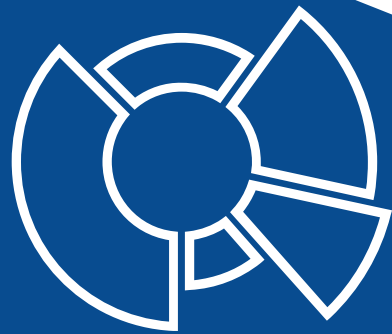


S'inspirer du **dispositif “Soutiens ton Sportif”**

(ex : soutien ton équipe sportive des Pays de la Loire)



S'inspirer du **la Fondation France Vélo**

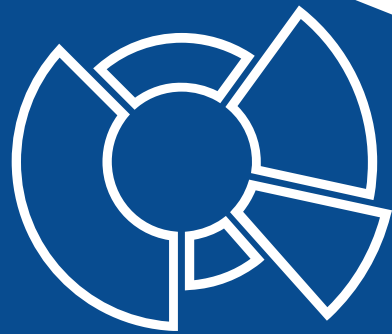


Savoir-faire

Objectif :

Capitaliser sur notre **expertise professionnelle** pour la mise en place de divers services.

- Poursuivre **notre engagement sur la mobilité à vélo** (ex : marché public avec Nantes Métropole)
- Agir pour que **chacune des disciplines** du cyclisme porte à minima un stage ou un séjour.



Évènementiel

Objectif :

Initier une culture régionale
d'organisation mutualisée
(activités loisirs type Gravel)
(CR/CD/clubs).

- **S'ouvrir au grand public** (réduire les contraintes matérielles et réglementaires pour accéder à l'évènement)
- **Innover sur le format de l'évènement et de l'animation** (speaker et localisation)
- **S'associer à des professionnels de l'évènementiel** pour créer cet évènement



Performer sportivement



2 OBJECTIFS



Témoignage du BMX

Les cinq piliers
de la discipline :

- Développer les infrastructures pour rendre les territoires attractifs
- Performer sportivement
- Densifier le nombre d'arbitres et la formation des éducateurs
- Innover par l'acquisition de matériel
- Fédérer les acteurs du BMX



PILIER 1 – Développement des infrastructures et attractivité du territoire

Axe : Soutenir la montée en gamme des équipements BMX régionaux

Objectif principal : Faire des Pays de la Loire une région de référence pour le BMX français et européen d'ici 2028.

Plan d'action

Objectifs secondaires	Actions	2025	2026	2027	2028	Référents
<i>Soutenir les projets structurants</i>	Accompagnement du club de Machecoul BMX (piste internationale, Coupe de France 2026)					CRPL Machecoul BMX
<i>Valoriser les projets événementiels</i>	Suivi du projet de La Roche-sur-Yon pour l'accueil d'une Coupe de France 2027					CRPL La Roche-sur-Yon BMX
<i>Accompagner la montée en puissance du pôle olympique</i>	Soutien au projet de la piste olympique de Nantes Métropole (livraison fin 2027, Coupe de France 2028)					CRPL Nantes Métropole
<i>Encourager les projets de buttes à 5 m</i>	Accompagnement des clubs d'Angers, Château-Gontier BMX et Champagné BMX dans leurs projets d'aménagement					Commission BMX
<i>Valoriser l'attractivité du territoire</i>	Organisation d'une conférence régionale "BMX et Réussite" avec des sportifs régionaux de renom					CRPL Communication



PILIER 3 – Arbitrage, encadrement et professionnalisation

Axe : Renforcer la qualité et le maillage territorial de l'encadrement et de l'arbitrage

Objectif principal : Garantir un encadrement cohérent, équilibré et de haut niveau sur toutes les compétitions régionales et nationales.

Plan d'action

Objectifs secondaires	Actions	2025	2026	2027	2028	Référents
<i>Augmenter le nombre d'arbitres régionaux</i>	Maintenir la dynamique de formation pour passer de 70 à 80-90 arbitres					CRPL
<i>Adapter le nombre d'arbitres au volume de licenciés</i>	Continuer la formation pour maintenir l'équilibre territorial : Loire-Atlantique (56,35 %), Vendée (20,80 %), Mayenne (11,23 %), Maine-et-Loire (8,96 %), Sarthe (2,66 %)					CRPL
<i>Former davantage d'arbitres nationaux</i>	Validation de +3 arbitres nationaux par an (atteindre 16 en 2028)	7	10	13	16	Commission Arbitrage
<i>Fidéliser les officiels</i>	Valorisation, reconnaissance et communication sur les parcours d'arbitres					CRPL



Communication

Objectif :
Valoriser les **athlètes**

- **Publier des interviews** sur les réseaux sociaux
- Poursuivre la communication sur les **Championnats de France de l'Avenir** et dupliquer sur les autres événements
- **Revisiter le format de la cérémonie des récompenses** des athlètes (animation par un speaker, choix du lieu et de la date)



Mener une politique active sur le plan de la RSO

4 OBJECTIFS



Environnement

Objectif :

Diminuer l'impact
environnemental du Comité
Régional

- Inciter à utiliser **moins de véhicules** lors de nos épreuves cyclistes (ex : **postes fixes de dépannage**)
- Solliciter des **partenaires engagés**
- Organiser des **ateliers de sensibilisation** en interne afin d'intégrer l'enjeu environnemental dans les actions menées



Partage

Objectif :

Créer un **service d'accompagnement** des clubs pour une transition économique, sociale et écologique



- Organiser des **temps d'échanges** de bonnes pratiques avec les clubs en présence d'un intervenant spécialiste
- Communiquer et valoriser les **bonnes pratiques existantes** (au moins une fois par trimestre via la newsletter Club)
- Mettre en place des outils facilitant l'usage des **mobilités douces**

Parité

Objectif :

Développer des conditions propices pour accueillir plus de **femmes dirigeantes**

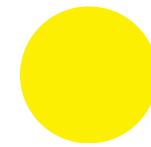
- Mise en valeur du travail des femmes dans les clubs en créant le club des ambassadrices dirigeantes
- Confier aux membres l'**animation d'actions ETR**
- Organiser chaque année une **conférence pour rencontrer** des femmes engagées : présidentes de clubs, anciennes sportives, éducatrices...
- Inciter les femmes à rejoindre le **dispositif "Club 300"**



Prévention

Objectif :

Poursuivre la sensibilisation des jeunes **licencié(e)s, des éducateurs et des dirigeants** aux violences/discriminations dans le sport et au dopage



Programmer les interventions des professionnels (prestataires) durant :

- Chaque **formation fédérale**
- Chaque **stage de détection** organisé par les Comités Départementaux
- Une réunion regroupant les membres du **Comité Directeur** portée par le Comité Régional



PILIER 1 – Développement des infrastructures et attractivité du territoire

Axe : Soutenir la montée en gamme des équipements BMX régionaux

Objectif principal : Faire des Pays de la Loire une région de référence pour le BMX français et européen d'ici 2028.

Plan d'action

Objectifs secondaires	Actions	2025	2026	2027	2028	Référents
Soutenir les projets structurants	Accompagnement du club de Machecoul BMX (piste internationale, Coupe de France 2026)	✓	✓			CRPL / Machecoul BMX
Valoriser les projets événementiels	Suivi du projet de La Roche-sur-Yon pour l'accueil d'une Coupe de France 2027			✓		CRPL / La Roche-sur-Yon BMX
Accompagner la montée en puissance du pôle olympique	Soutien au projet de la piste olympique de Nantes Métropole (livraison fin 2027, Coupe de France 2028)			✓	✓	CRPL / Nantes Métropole
Encourager les projets de buttes à 5 m	Accompagnement des clubs d'Angers, Château-Gontier BMX et Champagné BMX dans leurs projets d'aménagement	✓	✓	✓	✓	Commission BMX
Valoriser l'attractivité du territoire	Organisation d'une conférence régionale "BMX et Réussite" avec : Xavier Redois (pionnier et ex-champion du monde, fondateur de FIVE), Jérémy Chaffot (ancien vice-champion du monde junior, entrepreneur), et Magalie Pottier (championne du monde 2012, aujourd'hui kinésithérapeute).	✓	✓	✓	✓	CRPL / Communication

PILIER 2 – Performance sportive et formation

Axe : Structurer la détection, la formation et l'accompagnement des pilotes et éducateurs

Objectif principal : Doubler le nombre de pilotes ligériens présents en finales nationales et internationales d'ici 2028, tout en renforçant la filière d'encadrement.

Plan d'action

Objectifs secondaires	Actions	2025	2026	2027	2028	Référents
Consolider la filière de performance	Maintenir le fonctionnement de l'équipe ETR avec les 5 éducateurs professionnels	✓	✓	✓	✓	ETR / CTS
Former les éducateurs fédéraux	Organisation annuelle de la formation d'éducateurs fédéraux BMX , avec un minimum de 12 stagiaires par an	✓	✓	✓	✓	Commission Formation
Accompagner les jeunes éducateurs vers le haut niveau	Encourager les formés à poursuivre vers le diplôme d'entraîneur fédéral à Bourges (objectif : lancement d'un parcours 2027–2028)			✓	✓	CRPL / FFC
Former les secrétaires de clubs	Poursuite de la formation sur le logiciel SQORZ , outil national de gestion sportive	✓	✓	✓	✓	Commission BMX
Structurer une offre diplômante régionale	Mise en place du DEJEPS BMX à Nantes (rentrée 2026–2027) , avec les formateurs régionaux Nicolas Labaune et Anthony Joubert		✓	✓	✓	CRPL / DRJSCS
Développer la performance des athlètes	Objectif : 25 pilotes capables d'atteindre des finales ou demi-finales nationales/internationales	✓	✓	✓	✓	CTS BMX

PILIER 3 – Arbitrage, encadrement et professionnalisation

Axe : Renforcer la qualité et le maillage territorial de l'encadrement et de l'arbitrage

Objectif principal : Garantir un encadrement cohérent, équilibré et de haut niveau sur toutes les compétitions régionales et nationales.

Plan d'action

Objectifs secondaires	Actions	2025	2026	2027	2028	Référents
Adapter le nombre d'éducateurs au volume de licenciés	Répartition des éducateurs selon la densité régionale : Loire-Atlantique (56,35 %), Vendée (20,80 %), Mayenne (11,23 %), Maine-et-Loire (8,96 %), Sarthe (2,66 %)	✓	✓	✓	✓	CRPL
Augmenter le nombre d'arbitres régionaux	Maintenir la dynamique de formation pour passer de 70 à 80–90 arbitres	✓	✓	✓	✓	Commission Arbitrage
Former davantage d'arbitres nationaux	Objectif : +2 arbitres nationaux par an (atteindre 15 en 2028)	✓	✓	✓	✓	Commission Arbitrage
Fidéliser les officiels	Valorisation, reconnaissance et communication sur les parcours d'arbitres	✓	✓	✓	✓	CRPL

PILIER 4 – Innovation, matériel et logistique

Axe : Moderniser les outils, les événements et la culture de la performance

Objectif principal : Professionnaliser les entraînements et renforcer la convivialité régionale grâce à l'innovation et à l'événementiel.

Plan d'action

Objectifs secondaires	Actions	2025	2026	2027	2028	Référents
Diffuser le système de chronométrage MyLaps	Équiper 10 à 15 clubs du système d'ici 2028	✓	✓	✓	✓	CRPL / Clubs
Alléger le travail des bénévoles	Investir dans un système de photo finish régional mutualisé	✓	✓			CRPL
Créer un moment fédérateur annuel	Lancer à partir de 2027 la "Soirée des Champions BMX Pays de la Loire" , associée à la réunion des présidents de clubs et à une remise de récompenses pour les pilotes et bénévoles			✓	✓	CRPL / Communication
Développer l'activité Pumptrack	Mise en place d'un Championnat Régional de Pumptrack tournant chaque année entre les départements	✓	✓	✓	✓	Commission BMX

PILIER 5 – Vie associative et rayonnement

Axe : Fédérer les acteurs du BMX ligérien autour d'un projet collectif et convivial

Objectif principal : Consolider l'esprit de communauté et le rayonnement du BMX dans la région.

Plan d'action

Objectifs secondaires	Actions	2025	2026	2027	2028	Référents
Favoriser la cohésion interclubs	Organisation d'une convention annuelle BMX régionale	✓	✓	✓	✓	CRPL
Promouvoir l'image du BMX	Communication digitale, valorisation des événements et partenariats médias	✓	✓	✓	✓	Service communication
Valoriser les bénévoles et éducateurs	Mise en avant des réussites locales et régionales	✓	✓	✓	✓	CRPL / Clubs
Soutenir les pratiques loisirs	Poursuite et développement des rassemblements "Cruisers 30 ans et +" , initiés par Alan Merrouche , symboles de convivialité et de partage autour du riding	✓	✓	✓	✓	CRPL / Clubs

Synthèse

Le BMX ligérien entre dans une **phase de croissance et de structuration sans précédent.**

Avec des infrastructures d'envergure (Machecoul, Nantes Métropole, La Roche-sur-Yon), une dynamique de formation exemplaire, et une montée en compétence dans l'arbitrage, la région se positionne comme **un acteur majeur du BMX français.**

La convivialité, l'innovation et la transmission resteront au cœur du projet.

L'horizon 2029–2030 voit poindre un rêve collectif : **accueillir une Coupe du Monde BMX sur le sol ligérien.**